



ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION TEMPORAIRE Interdiction de stationnement

Rue du 11 novembre

Du numéro 04 au numéro 16

Le lundi 13 juillet 2026 dès 12h00 jusqu'au mardi 14
juillet 2026 03h00

Amicale des Sapeurs-Pompiers de LAVENTIE

Monsieur VERDRON Laurent,

5ème Adjoint au Maire de la commune de LAVENTIE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route notamment l'article R411-25 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (Livre I-huitième partie : signalisation temporaire – approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié) ;

Vu l'arrêté municipal 2026-079 attribuant la fonction de délégation à Monsieur VERDRON Laurent, 5ème Adjoint pour la signature de l'ensemble des actes relatifs à la police de la voirie ;

Considérant la nécessité de permettre le stationnement des véhicules de secours des sapeurs-pompiers ;

Vu les lieux ;

ARRÊTONS

Article 1 :

Le stationnement sera interdit à tous les véhicules du numéro 04 au numéro 16 Le lundi 13 juillet 2026 dès 12h00 jusqu'au mardi 14 juillet 2026 03h00 ;

Article 2 :

Les emplacements de stationnement seront réservés pour les véhicules de secours des sapeurs-pompiers de Laventie ;

Article 3 :

Les présentes dispositions seront matérialisées par l'installation de barrières et panneaux réglementaires aux endroits nécessaires avec affichage du présent arrêté par le service technique communal ;

Article 4 :

Conformément à la réglementation en vigueur, le présent arrêté est publié sur site internet officiel de la commune ;

Article 5 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication ;

Article 6 :

Madame le Maire de la Ville de Laventie et La Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié.

Fait en Mairie de Laventie,

Le 30 juin 2026

Pour la Maire et par délégation,

Le 5ème adjoint, Monsieur Laurent VERDRON



Acte publié le 06 juillet 2026

Par Madame le Maire,

Madame Nathalie Debaisieux